

2014

## Une lumière sur les contributeurs de l'ombre

Régis Meissonier

*IAE School of Management, Montpellier University, France, [regis.meissonier@umontpellier.fr](mailto:regis.meissonier@umontpellier.fr)*

Follow this and additional works at: <http://aisel.aisnet.org/sim>

---

### Recommended Citation

Meissonier, Régis (2014) "Une lumière sur les contributeurs de l'ombre," *Systèmes d'Information et Management*: Vol. 19 : Iss. 4 , Article 1.

Available at: <http://aisel.aisnet.org/sim/vol19/iss4/1>

This material is brought to you by the Journals at AIS Electronic Library (AISeL). It has been accepted for inclusion in Systèmes d'Information et Management by an authorized administrator of AIS Electronic Library (AISeL). For more information, please contact [elibrary@aisnet.org](mailto:elibrary@aisnet.org).

# éditorial

## Une lumière sur les contributeurs de l'ombre

Bien des polémiques ont fleuri avec la démultiplication des classements des revues académiques et les modes d'évaluation de la production scientifique. Au-delà des débats et conjectures sur la manière dont l'environnement académique évolue, des actions doivent être menées pour améliorer le fonctionnement des revues scientifiques dans ce paysage dont elles sont désormais un des motifs centraux.

La théorie de Freeman a montré l'attention que les dirigeants devaient accorder, outre aux actionnaires, aux différentes parties prenantes de leur entreprise. Les organisations qui n'ont pas pour finalité la maximisation des profits devraient embrasser cette approche « citoyenne ». Or, force est de reconnaître que le rayonnement d'une revue scientifique laisse certains de ses contributeurs dans l'ombre... L'évaluateur fait partie de cette catégorie. Il est ce citoyen anonyme et acteur d'une communauté scientifique qui désigne l'individu tout autant que l'ensemble qu'il représente et dont le lecteur n'a pas la visibilité de sa

contribution à la maturation des articles publiés.

Le *reviewer* évalue un article qui lui est assigné (par un rédacteur en chef ou un éditeur associé) et reste dans l'anonymat requis pour que la production de connaissances puisse être autre chose qu'une cooptation au sein d'un réseau social entre ceux qui en connaîtraient les codes. Quelles sont ses motivations ? Consciemment ou inconsciemment vous le savez peut-être, si vous êtes un des 435 évaluateurs que compte notre journal. Elles ne sont pas pécuniaires puisque, comme la plupart des revues, SIM repose intégralement sur le bénévolat. Elles ne peuvent non plus être mues par la soif d'un pouvoir de décision puisque celui-ci se limite à un avis argumenté. Loin de certaines idées préconçues, selon lesquelles l'acceptation d'un article dans une revue étoilée pourrait reposer sur autre chose que le niveau de qualité attendu, seul le comité de rédaction, qui se réunit une fois par trimestre, décide de l'acceptation finale ou du rejet de l'article anonymisé de ses auteurs comme de ses évaluateurs.

Sur le plan individuel, l'évaluation d'articles est pour le *reviewer* un travail de « veille » des recherches en cours touchant ses centres d'intérêt. Sur le plan collectif, elle est le fruit de cette intrigante et magnifique motivation endogène de faire avancer la recherche, et ainsi de faire vivre la communauté dont l'évaluateur fait lui-même partie. Malgré tout, la question se pose de la reconnaissance de ces travailleurs de l'ombre... Peut-on laisser les meilleurs d'entre eux n'avoir comme « salaire » que l'autosatisfaction de l'aide apportée aux auteurs et les remerciements d'un rédacteur en chef qui ne dévoilera pas leur identité ?

Sans tomber dans les affres d'un système pécuniaire, j'ai donc le plaisir de vous annoncer que le conseil d'administration de l'AIM a décidé de créer le « prix du meilleur évaluateur de la revue SIM ». Je tiens à remercier solennellement les administrateurs de notre association scientifique pour soutenir, dès cette année, cette prime de 500 € qui sera remise lors de la conférence annuelle. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, un système de notation de chaque évaluation d'article a été mis en place. Celui-ci repose sur trois critères fondamentaux sur la base desquels ce prix sera décerné :

- Le respect du délai imparti pour évaluer l'article assigné. Lorsque les cycles d'évaluation sont trop longs, ils peuvent décourager les auteurs à aller jusqu'au bout de la démarche de maturation du manuscrit et avoir un effet dissuasif sur les autres soumissions potentielles.

- La complétude de l'analyse. D'une certaine manière la structuration d'un article présente une circularité où la mobilisation d'un prisme théorique pour analyser une problématique débouche sur des résultats qui viennent à leur tour contredire ou enrichir la théorie. L'évaluation d'un article demande donc une analyse à la fois globale de l'article et de chacune des parties afin d'apprécier sa cohérence, ses points forts et ses points faibles.

- Les suggestions d'améliorations. Un évaluateur ne peut se contenter de mettre en évidence les faiblesses sans conseiller aux auteurs comment les dépasser afin de réduire d'autant les cycles d'évaluation qui suivront. Les principales faiblesses que j'observe dans les articles soumis sont moins celles relevant de la méthodologie ou du traitement des données, que celles portant sur la problématique, l'analyse de la littérature ou encore la discussion des résultats. Les évaluateurs ont un devoir de recommandation autre que sur les points « techniques » afin que l'article puisse, au final, représenter une contribution significative à la connaissance.

Ces propos ne visent nullement à reproduire « le syndrome du classement » au niveau des *reviewers*, ni même à dessiner les contours de l'évaluateur modèle dont les autres n'auraient alors qu'à suivre l'exemple. Notre objectif est simplement de chercher à mettre en lumière les plus méritants et à les remercier autrement que par l'envoi d'un e-mail généré automatiquement

par une plateforme web accusant la bonne réception de leur rapport !

Comme tous les articles publiés dans SIM, ceux de ce numéro sont le fruit de plusieurs cycles d'évaluations, de réécritures et de resoumissions qui se sont étalés sur plus d'un an.

L'article de Anis Khedhaouria, Nassim Belbaly et Hind Benbya aborde la problématique de la créativité organisationnelle lorsque l'entreprise utilise un système d'information de type centralisé. La littérature existante a mis largement en exergue les facteurs d'inflexibilité que les infrastructures technologiques de ce type peuvent induire sur le plan organisationnel tout en présentant leur intérêt en matière de contrôle, d'harmonisation et d'intégration. À l'inverse, les modes de gouvernance décentralisés sont, eux, considérés comme davantage propices à l'autonomie et à la flexibilité inhérente à tout processus créatif. Pour autant, ce débat entre deux modalités organisationnelles dont les avantages de l'un sont les inconvénients de l'autre, demeure enraciné dans son caractère dual. Cet article vise à dépasser ce blocage en analysant, au-delà du mode de gouvernance, les éléments du climat organisationnel à même d'inhiber la créativité organisationnelle. À partir du modèle de la théorie de la créativité componentielle, la recherche dévoile un cas d'échec instructif sur les actions à conduire pour que la créativité organisationnelle puisse fleurir dans un contexte de gouvernance centralisé.

L'article de Yasser Rahrovani, Shamel Addas et Alain Pinsonneault fait partie de ces recherches théoriques dont manquent les Sciences de Gestion

pour faire mûrir la pensée sur des questions fondamentales. Il en est ainsi de la valeur créée par les technologies de l'information dont la pléthore des outils de mesure reste focalisée sur la dimension économique ou bien sur la dimension sociale. Or, la littérature existante permet difficilement de savoir sous quelles conditions la focale d'analyse gagne à être orientée plutôt sur l'une ou sur l'autre de ces deux dimensions. Les auteurs considèrent que ce choix gagne à être opéré en se replaçant dans le contexte à partir duquel la décision d'innovation dans les TI avait été prise. Ils proposent, à cet effet, une typologie croisant le niveau d'urgence que l'innovation représentait pour la survie de l'entreprise et le niveau de risque financier qui était encouru. Cette recherche invite ainsi à appréhender la valeur créée *ex post* par les innovations TI à la lumière des motivations *ex ante* ayant conduit à leur adoption.

Dans la rubrique « études de cas », l'article de Mickaël David s'intéresse à des technologies de l'information plutôt délaissées dans la littérature sur les systèmes intégrés : les PLM (*Product Lifecycle Management*). Ces dernières sont toutefois indispensables dans le secteur industriel puisque permettant de gérer toutes les phases d'un produit, depuis sa conception jusqu'à la cessation de sa fabrication. La forte réflexivité des tâches exigée entre les utilisateurs tout au long de ce cycle de vie implique une importante appropriation du PLM par les utilisateurs. Dès lors, il convient de s'interroger sur les possibilités d'usages déviants impliquant des contre-effets de performance. Les observations effectuées par l'auteur au-

près d'un constructeur automobile permettent de nourrir des recommandations managériales quant au délicat équilibre à trouver entre l'autonomie à conférer aux utilisateurs et les différents modes de régulation à insuffler tout au long du cycle de vie du produit.

Dans la rubrique « Vient de paraître », François Deltour présente le dernier ouvrage coordonné par Frantz Rowe et Dov Te'eni, « Innovation and IT in an International Context », publié chez Palgrave Macmillan. Ce livre rassemble les recherches de 25 chercheurs d'Europe, des USA et du Moyen et aborde les différentes facettes de ce qu'est aujourd'hui l'innovation dans un contexte international selon une perspective pluridisciplinaire nécessaire pour embrasser le caractère systémique du concept.

Enfin, Alain Cucchi présente la thèse de Jean-François Berthevas qui a été soutenue à l'université d'Aix-Marseille. Celle-ci porte sur la manière dont les employés utilisent aujourd'hui leurs réseaux sociaux personnels dans la réalisation de leur mission professionnelle. Si ces échanges facilités par les médias électroniques peuvent représenter une source d'information, d'idées et de conseils utiles, ils posent néanmoins le risque que des tiers puissent, de ce fait, avoir connaissance de certaines données confidentielles ou stratégiques de l'entreprise. La partie empirique analyse de quelle manière les entreprises traitent cette problématique de sécurisation des informations dans le cadre de projets innovants.

Bonne lecture !

**Régis MEISSONIER, Rédacteur en Chef**

Reproduced with permission of the copyright owner. Further reproduction prohibited without permission.